

Prendre le large...

► LE BULLETIN D'INFORMATION DU COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'INDUSTRIE MARITIME

VOL. 16 - BULLETIN N° 144
JUIN-JUILLET 2020

Prenez note que cette édition du bulletin Prendre le large est un peu plus longue qu'à l'habitude en raison des nombreux projets qui nous occupent ces temps-ci et du fait que le prochain bulletin paraîtra seulement en septembre.

Bonne lecture et bon été à toutes et à tous!

CHANGEMENT D'HORAIRE POUR L'INFO-EMPLOIS

Nous vous informons que le service d'Info-emplois maritimes, offert par votre Comité sectoriel, sera légèrement modifié entre la Fête nationale du Québec (24 juin) et la fête du travail (7 septembre).

En effet, la campagne hebdomadaire sera envoyée **tous les jeudis à 12 h** pour la période estivale. L'heure de tombée pour nous faire parvenir vos affichages sera donc le jeudi à 11 h au lieu du vendredi.

Merci de votre collaboration et bonnes vacances estivales!

DEUX PROJETS PACME (VOLET PROMOTEURS COLLECTIFS) POUR LE SECTEUR MARITIME

Votre Comité sectoriel a reçu des réponses positives aux deux projets qu'il a présentés dans le cadre du nouveau Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME) créé par le gouvernement du Québec en avril dernier.

Le premier assure le financement nécessaire pour créer une version à distance de notre formation de *Connaissances générales en transport maritime*. C'est le Groupe de travail sur la formation continue, composé de représentants d'organisations maritimes, qui doit procéder, dans les jours qui viennent, au choix d'un consultant expert pour développer le produit.

Le second projet permettra de défrayer les coûts de différentes formations maritimes offertes par le Centre de formation aux mesures d'urgence de l'IMQ (CFMU). Un calendrier des cours disponibles durant les mois de juillet, août et septembre sera très bientôt disponible. Toutes les entreprises qui ont répondu au sondage d'intérêt distribué par le Comité sectoriel en mai dernier auront priorité pour y inscrire des candidats. Le programme permet de défrayer, en totalité ou en partie, les frais d'inscription mais aussi certains frais de déplacement ainsi que les salaires des employés en formation jusqu'à un maximum de 25 \$ de l'heure.

Si vous avez des questions concernant ces deux projets, contactez-nous au maritime@csmoim.qc.ca et il nous fera plaisir de vous répondre.

RAPPEL : IL EST TOUJOURS TEMPS DE RENOUVELER VOTRE MEMBERSHIP!

Nous vous rappelons que la liste des membres du Comité sectoriel doit être renouvelée à chaque mois d'avril. Si votre organisation n'a pas encore procédé à cette formalité, nous vous invitons à le faire dès maintenant! Comme par les années passées, l'adhésion est **gratuite** et vous permet d'avoir accès à nos différents services, notamment à l'*Info-emplois maritimes*.

Suite à la prochaine page...



VOL. 16 - BULLETIN N° 144
JUIN-JUILLET 2020

DEUX COHORTES DU DEP EN MATELOTAGE TERMINÉES!

Au cours des mois de mai et juin 2020, les élèves de deux cohortes du DEP en matelotage ont complété le programme qui est offert au Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL) de la Commission scolaire des Navigateurs, en collaboration avec le Centre de formation aux mesures d'urgence de l'IMQ (CFMU). Voici les informations concernant ces deux cohortes :

Première cohorte :

- Dates : 23 août 2019 au 12 mai 2020
- Nombre de finissants : 14 (dont 3 femmes)

Deuxième cohorte :

- Dates : 10 octobre 2019 au 12 juin 2020
- Nombre de finissants : 15 (dont 3 femmes)

Félicitations aux 29 finissant(e)s pour ce bel accomplissement!



RAPPEL : IL EST TOUJOURS TEMPS DE RENOUVELER VOTRE MEMBERSHIP! (SUITE)

Pour devenir membre ou renouveler votre membership, c'est facile! Vous n'avez qu'à remplir le formulaire en cliquant [ici](#). Il ne prend qu'une minute à compléter. Veuillez noter que les nouveaux membres et ceux qui renouvellent leur adhésion doivent remplir le formulaire. Une confirmation vous sera envoyée par courriel lorsque votre adhésion sera complétée. N'hésitez pas à écrire au maritime@csmoim.qc.ca si vous avez des questions.

NOUVELLE FORMATION À DISTANCE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE MARITIME - ÉQUIPEMENTS ET TECHNIQUES SÉCURITAIRES DE LEVAGE

Le Comité sectoriel, en collaboration avec un groupe de travail composé d'experts de l'industrie maritime, a initié et supervisé la création d'un outil en santé et sécurité sur les équipements et techniques sécuritaires de levage adapté au milieu maritime. En 2018, la Commission scolaire des Navigateurs avait procédé au développement de la formation elle-même. Elle est disponible pour achat sur notre site Web depuis maintenant presque deux ans.

Nous avons maintenant complété, avec le Service aux Entreprises du Cégep de Rimouski, la phase II de ce projet qui consistait à développer une version à distance de la formation. Nous sommes heureux de vous annoncer qu'elle est maintenant prête et disponible!

Cette formation est composée de :

- Notions théoriques accompagnées de textes, de tableaux et d'images;
- Questions formatives;
- Évaluation après chaque module;
- Évaluation finale (*la note de passage a été établie à 70%*).

Le contenu de cette formation en ligne est divisé en plusieurs modules identifiés par des lettres qui peuvent être utilisés dans l'ordre qui vous convient. Elle a une durée qui peut varier entre trois (3) et quatre (4) heures. La plupart des exercices incluent des jeux d'association ou bien des choix de réponses. On a fait en sorte d'éviter que le participant doive répondre aux questions avec de l'écriture.

Le coût de cette formation est de 100 \$. Vous pourrez compléter la formation pendant 30 jours avec un maximum de 10 accès. L'équipe du Comité vous enverra les instructions pour accéder à la formation en ligne. Elle est hébergée sur la plateforme de l'Institut maritime du Québec. Passé ce délai de 30 jours, vous pourrez acheter des renouvellements de 30 jours au coût de 75 \$ (pour 10 accès). Une attestation de la formation sera remise aux candidats qui ont réussi à obtenir la note de passage de 70 %.

Suite à la prochaine page...



VOL. 16 - BULLETIN N° 144
JUIN-JUILLET 2020

PROJETS ET DOSSIERS EN COURS ET À VENIR AU COMITÉ SECTORIEL

Les mois d'été, qui sont toujours plus tranquilles à cause des vacances estivales, sont idéaux pour faire avancer les différents dossiers et projets du Comité sectoriel. À titre informatif, voici ce qui est sur notre planche de travail ou qui le sera au courant des prochaines semaines :

- Préparation de la prochaine campagne de recensement des besoins de formation;
- Poursuite de la campagne EMBARQUE de promotion des carrières maritimes;
- Refonte de certains documents informatifs offerts par le Comité sectoriel et mise à jour du site Web;
- Poursuite de nos services aux membres, tels que l'Info-emplois maritimes, le bulletin Prendre le large ainsi que les réseaux sociaux et le site Web;
- Création d'une version à distance de notre formation en connaissances générales maritimes.

Étant donné que le futur est toujours incertain concernant les regroupements et la tenue d'événements en personne, nous resterons à l'affût afin de déterminer la marche à suivre pour nos activités à venir.

NOUVELLE FORMATION À DISTANCE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE MARITIME – ÉQUIPEMENTS ET TECHNIQUES SÉCURITAIRES DE LEVAGE (SUITE)

La formation en format PDF est toujours disponible si vous souhaitez vous la procurer pour l'offrir en présentiel dans votre entreprise. Cette version de la formation coûte 250 \$ et vous aurez un droit illimité d'utilisation. Après l'avoir acquise, vous recevrez le cahier du formateur, le cahier de l'apprenant et la présentation en format PDF.

Les commentaires que nous avons reçu de ceux qui ont participé au groupe témoin sont très positifs. Si vous êtes intéressé à vous procurer cette formation, nous vous invitons à remplir le [formulaire](#) sur notre site Web.

ÉTUDE SUR LA POPULATION MARITIME ET LES BESOINS D'EMBAUCHE

Après une phase de traitement de données un peu plus longue que prévu, COVID-19 oblige, les résultats de l'enquête sur la population maritime du Québec sont prêts à être diffusés. Et ils sont intéressants. Comme il fallait s'y attendre après ces dernières années d'intense activité maritime, le nombre d'emplois directs qui dépendent des établissements maritimes basés au Québec est en augmentation. Entre 2016, date de la dernière étude faite par le Comité sectoriel et 2020, leur nombre est passé de 14 300 à 15 600. Ça représente une progression de 9 %, ce qui semble très cohérent avec la croissance que l'on peut observer chez beaucoup d'organisations maritimes.

L'enquête réalisée par internet auprès des entreprises maritimes a, entre janvier et mars 2020, permis de recenser 5 541 employés navigants et 10 056 employés non navigants. L'étude nous apprend aussi qu'au cours des trois prochaines années, les établissements maritimes du Québec projettent d'embaucher 1 025 employés non navigants et 3 165 employés navigants.

Ces chiffres sont imposants. Ils reflètent les besoins considérables des entreprises maritimes en matière de personnel et aussi leur volonté d'expansion dans certains cas. L'étude a été réalisée par la firme Ad hoc recherche, choisie au terme d'un processus d'appel d'offres supervisé par un groupe de travail composé d'une dizaine de personnes d'organisations maritimes québécoises. Son financement a été assuré par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Elle sera disponible sur le site internet du Comité sectoriel au plus tard à la fin du mois de juin 2020.

AIDE FINANCIÈRE POUR LA PROGRESSION DES CARRIÈRES DES OFFICIERS

Il existe une enveloppe d'aide financière dédiée au perfectionnement des marins et gérée par le Comité sectoriel et le Centre de formation aux mesures d'urgence de l'IMQ (CFMU). En 2018, une nouvelle entente de cinq ans a été conclue entre le Comité sectoriel et le Ministère des Transports (MTQ). Entre 2018 et 2023, un montant de 60 000 \$ / an sera disponible dans le cadre de ce programme.

Pour les candidats admissibles, ce financement permet de défrayer 50 % du coût des formations conduisant à des brevets d'officier de navigation ou de mécanique de marine. Les détenteurs de brevets émis dans un autre pays, qui sont en processus de conversion pour obtenir un brevet canadien, peuvent également se prévaloir de cette aide financière.

Suite ▶

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ EXÉCUTIF 2020-2021

Le 4 juin dernier, à l'occasion de l'Assemblée annuelle des membres du Comité, tenue pour la première fois en vidéoconférence, avait lieu l'élection du Conseil d'administration du Comité sectoriel. Celui-ci est composé de 22 membres représentants de travailleurs et d'employeurs. Les mandats des administrateurs élus sont de deux ans et, cette année, huit d'entre eux étaient en renouvellement.

Conseil d'administration

Représentants des employeurs

Serge Auclair,

Administration portuaire de Montréal

Louise Bédard,

Armateurs du Saint-Laurent

Josée Bergeron, Terminaux Montréal

Gateway

Manou Bernard, Groupe Océan

Michel Brisebois, Logistec

Lyne Caron, Fednav Ltée

Dominique Cyr, Canada Steamship Lines

Christian Demers, N.E.A.S.

Deric Hillman, Corporation de Gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent

Sébastien Lambert, Association des employeurs maritimes

Pascal Lévesque, Desgagnés

Patrick Robitaille, Administration portuaire de Québec

Nathalie Rousseau, QSL

Mike Taylor, Castaloop

Myriam Tremblay, Croisières AML

Représentants des travailleurs

Alain Arseneault, Corporation des pilotes du Saint-Laurent central

Albert Batten, Syndicat international des débardeurs (ILA)

Patrice Caron, Syndicat international des marins canadiens

Luc Laberge, Syndicat des Métallos

Mario Lamy, Syndicat des débardeurs du Port de Trois-Rivières, SCFP

Stephen O'Brien, Unifor Québec, Local 4320

Yves Plourde, Corporation des pilotes du Bas-Saint-Laurent

Comité exécutif

Coprésident représentant des travailleurs et trésorier

Patrice Caron, Syndicat international des marins canadiens

Vice-président représentant des travailleurs

Mario Lamy, Syndicat des débardeurs du port de Trois-Rivières, SCFP

Coprésident représentant des employeurs et trésorier

Serge Auclair, Port de Montréal

Vice-présidente représentante des employeurs et secrétaire

Manou Bernard, Groupe Océan

L'équipe du Comité a effectué une analyse des résultats des candidats qui ont reçu ce financement durant la première année de l'entente (2018). Vous pouvez consulter les résultats sur notre [site Web](#).

Pour plus d'informations et pour consulter les critères d'admissibilités pour ce programme de financement, vous pouvez consulter notre site Web en cliquant [ici](#).